

Logonna INFOS

N°335
Mars - Avril 2025

PAYS
LANDERNEAU
DAOULAS

Bientôt !



À partir du
24 février 2025
un nouveau service arrive
près de chez vous !

Appelez Ribin'AD pour aller à Landerneau
ou Daoulas selon votre commune de départ.

Et en plus, c'est gratuit jusqu'au 31 mars !



www.cubik-communication.fr

3 | VIE MUNICIPALE

Le budget participatif

14 | VIE ASSOCIATIVE

Zoom sur Kalon Sterenn

16 | CULTURE

Chansons et cinéma au programme !



Dans ce numéro :

Informations municipales	3
Clin d'œil	6
Travaux	8
Environnement	9
Action sociale	11
Vié économique	11
Mobilité	12
Vie associative	13
Culture et animations	15



Pour suivre l'actualité de la commune, téléchargez l'application IntraMuros ou rendez vous sur logonna-daoulas.bzh. Restez connecté(e)s sur Facebook et Instagram.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal

Jeudi 27 mars à 18h30

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.logonna-daoulas.bzh/compte-rendus-des-conseils-municipaux/> ainsi que sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.

INFORMATIONS DE LA PAROISSE

Horaires des messes

MARS

Les samedis à 18h à l'Hôpital-Camfrout, les dimanches à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol. Sauf le 9 mars où la messe sera célébrée à 17h au retour de la marche de Carême. Départ à 15h30 de l'église. Pot de l'amitié à l'issue.

AVRIL

Les samedis à l'Hôpital-Camfrout

13/04 : Les Rameaux, à 9h30 à Daoulas et à 11h à Rumengol

17/04 : Jeudi Saint, à 19h à Saint-Houardon à Landerneau

18/04 : Vendredi Saint, à 18h à Daoulas et à 18h à l'Hôpital-Camfrout

19/04 : Samedi Saint, veillée Pascale à 21h à Daoulas et à 21h à la chapelle Saint-Divy à Dirinon (Baptêmes).

20/04 : Pâques, 10h30 à Daoulas et 11h à Rumengol

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Magazine d'information de la commune de Logonna-Daoulas

Directeur de la publication : Fabrice Ferré

Coordinatrice : Séverine Quillévéré

Conception-réalisation : Séverine Quillévéré & Catherine Stéphan

Impression : MKS Communication

Photos : mairie de Logonna-Daoulas - Istock - (Une du bulletin de janvier – février : Emilie Cornec)

L'année 2024 en chiffres

URBANISME

Permis de construire

- Déposés : 20

Déclarations de travaux

- Déposées : 96

Permis d'aménager

- Déposés : 4

ETAT CIVIL

Naissances : 15

Mariages : 9

PACS : 7

Décès : 23

NUMÉROS UTILES	
Mairie	02 98 20 60 98
Bibliothèque	02 98 20 66 29
Ecole	06 79 87 59 84
MÉDECINS	
Dr DELAIGUE	02 98 20 68 59
Dr LE NADAN	
INFIRMIERS	
Clément KERBRAT	02 98 20 62 13
Damien BERRABAH	06 86 21 55 50
Benjamin GAVI	02 98 20 60 62
Marion BUREAU	
KINÉSITHERAPEUTES	
Karine LE COZ	02 98 20 70 20
Anne LE LOUARN	
ORTHOPHONISTES	
Perrine LE CORRE	06 52 57 76 52
Olivier PERCHOC	06 87 95 73 16
MEDECIN DE GARDE	15
PHARMACIE DE GARDE	32 37
DENTISTE DE GARDE	02 98 90 55 77
Antoine Taxi	06 84 60 28 05
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
CROSS CORSEN	196
(sauvetage en mer)	VHF canal 16
SPAC (7j/7j - 24h/24h)	02 98 85 49 66 06 11 74 64 98
Eau du Ponant (24h/24h)	02 29 00 78 78
EDF (sécurité)	09 72 67 50 29 (appel local)
GRDF (sécurité 7j/7j -24h/24h)	0 800 47 33 33
CLIC — Accueil de Daoulas	02 98 46 49 89
Point Accueil Ecoute Jeunes (Pays de Brest)	06 72 83 35 70
Centre de Planification et d'Education Familiale	02 98 21 80 20
Relais petite enfance	02 98 25 87 26

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Koulmig PERHIRIN-HENRI né le 01 janvier 2025 à Brest
- Maxine POMMIER née le 05 janvier 2025 à Brest
- Adélaïde POSTEC née le 07 février 2025 à Brest
- Yan PRIGENT né le 14 février 2025 à Landerneau

DÉCÈS

- Odette LE GALL décédée le 01 janvier 2025 à Brest
- René VIADUC décédé le 04 janvier 2025 à Logonna-Daoulas

REMORQUE DÉCHETS VERTS



La remorque communale, affectée à la collecte des déchets verts dans les quartiers, présente des signes d'usure tellement prononcés qu'il n'est plus possible de l'utiliser.

La Municipalité est contrainte de la déclasser pour des raisons de sécurité. Le budget pour son remplacement n'étant pas aujourd'hui disponible, ce service est suspendu pour une durée indéterminée.

VOS CORRESPONDANTS LOCAUX	
Le Télégramme :	
Bruno INIZAN - 06 15 20 34 77	
brunotelegramme@yahoo.fr	
Ouest-France :	
Kristen FALCHON - 06 52 22 06 32	

Jardin du Souvenir et aménagement du parc paysager de loisirs

L'équipe municipale travaille depuis plusieurs mois sur deux projets de réaménagement : le jardin du souvenir et le parc paysager de loisirs communément appelé "Agorespace". Les demandes de subventions sont en cours afin de pouvoir finaliser les budgets de ces deux projets. Si tous les voyants sont au vert, les travaux pourraient démarrer au second semestre 2025.

Les esquisses d'aménagement sont actuellement affichées dans le hall de la mairie pour permettre aux personnes qui le souhaitent de les consulter librement aux horaires d'ouverture de la mairie.

Un nom pour l'agorespace

Communément appelé Agorespace (c'est en réalité la marque commerciale du terrain multisports installé sur le site), le futur parc paysager de loisirs va devoir trouver un nouveau nom. Vous souhaitez proposer un nom ? Rendez-vous sur l'application mobile INTRAMUROS, rubrique "Sondage" ou transmettez votre proposition par mail (mairie@logonna-daoulas.bzh) ou directement à l'accueil.



Encore des incivilités !

Une nouvelle fois, nous avons eu la désagréable surprise de constater, durant les vacances de Noël, des incivilités à Logonna-Daoulas. Les panneaux de basket et la palissade de l'Agorespace ont été cassés volontairement. Une seule solution : les remplacer, pour un montant de plus de 2 000 euros. Le même soir, les poteaux de la clôture de l'école ont été tordus, le nichoir à oiseaux détruit et un arbre cassé. Les agents ont réparé, puis quelques jours plus tard, ces équipements ont de nouveau été détériorés.

C'est vraiment usant et désolant, car rien ne justifie de tels comportements !!

Espace de coworking - Ouverture imminente

Les travaux de rénovation de l'ancienne mairie touchent à leur fin et le nouvel espace de coworking ouvrira ses portes au mois d'avril. Seront proposés des bureaux privatisés à la location ainsi que des postes de travail pour les travailleurs occasionnels. Une association sera créée courant mars, elle aura pour mission d'assurer le fonctionnement de ce lieu.

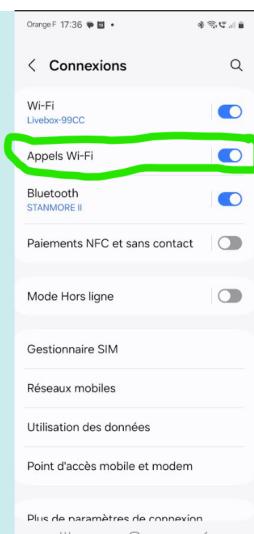
Les entreprises, indépendants, télétravailleurs et toute autre personne étant à la recherche d'un lieu pour travailler sont les bienvenues !

Contact : tierstieu@logonna-daoulas.bzh

Allô ! Non mais, allô quoi...

Nous avons eu plusieurs remontées en mairie relatifs à une dégradation de la qualité du réseau mobile sur la commune. Après avoir questionné Orange, sur le sujet, nous avons peut-être un début de réponse, voire un début de solution : contrairement à la 3G, la 4G et la 5G sont moins pénétrantes, ce qui veut dire qu'à l'intérieur d'un bâtiment, la réception est moins bonne.

La solution : sur votre téléphone, pensez à sélectionner la fonction « Appel Wi-Fi » car si votre téléphone est connecté au réseau Wi-fi du lieu, celui-ci va prioriser le Wi-Fi au dépend de la 4G ou 5G pour une meilleure qualité d'appel. Il faut y croire !



BUDGET PARTICIPATIF 2025

La Municipalité souhaite permettre à chaque citoyen ou collectif de citoyens, habitant à Logonna-Daoulas, de proposer un projet d'amélioration du cadre de vie, financé par le budget de notre commune. Elle lance donc la seconde édition du budget participatif. Vous trouverez l'ensemble des modalités ci-dessous. A vos projets !

Qui peut déposer un dossier ?

Tous les logonnais sans conditions d'âge (les groupes de mineurs devront être encadrés par un adulte).

Combien de projets peut-on déposer ?

Un seul projet par citoyen ou collectif de citoyens.

Quel est le budget alloué par la commune à cette opération ?

3 000€ TTC pour un ou plusieurs projets.

Quels sont les critères de sélection des dossiers ?

- Respect des valeurs citoyennes
- Intérêt général
- Intégration dans l'environnement
- Réalisable sur le territoire de la commune

Quelle est la date limite de dépôt des dossiers ?

Vous pouvez déposer votre dossier **jusqu'au 30 juin 2025**, au format papier à l'accueil de la mairie, ou sous format dématérialisé à : mairie@logonnadaoulas.bzh

Quelle sera la composition du jury ?

Le jury sera composé de 5 élus et de 5 habitant.e.s intéressé.es pour évaluer les projets présentés.

Comment seront choisis les habitants participant au jury ?

Vous êtes intéressé.e pour en faire partie : faites vous connaître à l'accueil de la mairie avant le 31 mai.

Un tirage au sort permettra de sélectionner les membres du jury si nécessaire.

Quel est le format et quelles sont les informations que doit contenir le dossier ?

Il suffit de compléter le modèle ci-dessous (également disponible à l'accueil de la mairie).

NOM :	PRÉNOM :	N° de TÉLÉPHONE :
PROJET PARTICIPATIF		
NOM et PRÉNOM du responsable		
Projet collectif : oui non (Si oui, nom et prénom de chaque membre du collectif)		
ADRESSE		
NOM DU PROJET		
MON PROJET EN QUELQUES LIGNES		
POUR QUI ?		
POUR QUOI ?		
LES OBJECTIFS		
LES BÉNÉFICES ATTENDUS		
LOCALISATION DU PROJET		
ESTIMATION DU BUDGET		
PHOTOS, PLANS, DEVIS en pièces jointes		

Les isolants biosourcés sont issus de matières premières renouvelables d'origine végétale ou animale. Ils peuvent être à base de bois, de papier, de paille, de liège, de chanvre ou encore de lin et se déclinent sous différentes formes (panneaux, enduits, vrac à projeter, etc.).

Ils possèdent de nombreux atouts. D'abord, ils présentent d'excellentes performances, tant sur le plan thermique qu'acoustique, et assurent une bonne gestion de l'humidité. Ensuite, ils sont issus de matières renouvelables, ce qui rend leur fabrication plus écologique que celle de leurs homologues synthétiques. Enfin, ils contiennent peu d'additifs chimiques et participent à la préservation de la qualité de l'air intérieur.

Pour toute information sur votre isolation, contactez Tinergie, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09. Un service piloté par votre communauté de communes et dont l'animation est assurée par Ener'gence.

Indemnités de coupures longues

La loi impose au Gestionnaire de réseau de distribution d'énergie (GRD) de verser aux consommateurs via leur fournisseur (EDF, Total Énergie...) l'indemnité suivante par période de coupure de 5h consécutives, dans la limite de 40 tranches consécutives de 5h :

P<= 36 kVA : 2€ /Kva/ tranche de 5 h

À Logonna-Daoulas plusieurs consommateurs ont été dans cette situation suite à la tempête Ciaran, notamment dans les quartiers de Vilavel et Garrec Ven. Il semblerait que tous les fournisseurs d'énergie n'ont pas joué le jeu. En cas de doute, la démarche est de contacter votre fournisseur d'énergie.

SIVURIC

Avis aux Familles : modification des tarifs de restauration scolaire

Dans le cadre du dispositif de l'Etat "Ma cantine à 1 Euro", toute l'équipe du Sivuric s'est mobilisée afin de pouvoir en faire bénéficier une partie des familles adhérentes à la structure.

Il s'agit d'un programme national, pour lequel des conditions et des engagements doivent être respectés par le service de restauration ainsi que des conditions financières de la part des familles. Cette aide de l'État concerne uniquement les repas du service de restauration scolaire donc sont exclus les repas servis aux ALSH les mercredis et vacances scolaires.

Sont concernées les familles ayant un Quotient Familial inférieur ou égal à 1000. Pensez à fournir votre attestation de Quotient Familial 2025 à compter du 1er Février 2025. En 2024, près de 50% des familles n'ont pas fourni leur QF.

Les familles éligibles se verront facturer un coût de 1€ par repas, l'Etat prenant à sa charge la différence. Ce dispositif est pour le moment mis en place à compter du 1er Mars 2025 jusqu'au 31 décembre 2027. Passé cette date, les tarifs seront réévalués en fonction du coût réel des repas.

Nous sommes conscients que cette bonne nouvelle a une durée de vie limitée, et que cela ne concerne pas toutes les familles, mais il est important pour nous de pouvoir soulager financièrement les familles qui peuvent bénéficier de ce programme.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à vous rapprocher de vos élus locaux si vous souhaitez plus d'informations. Les agents du Sivuric se tiennent également à votre disposition pour de plus amples informations.

L'équipe du Sivuric

Une pluie de médailles à Logonna

Vous l'avez peut-être lu dans la presse ces dernières semaines, trois logonnais ont été récemment médaillés, chacun dans leur domaine.

Mi-février, Laurie Hamon, des Archers logonnais, a été sacrée Championne de Bretagne dans la catégorie arc à poulie seniors, après avoir obtenu, quelques semaines auparavant, le titre de championne du Finistère. Lors de ce championnat de Bretagne, Georges Le Goff a, quant à lui, décroché la Médaille de Bronze en arc barebow. Bravo à eux pour ces belles performances qui font rayonner les Archers Logonnais au niveau régional !



Crédit photo : Julien Coïc

Côté mer, c'est Julien Coïc qui a été récompensé pour son travail en décrochant la Médaille d'Or du concours général agricole pour ses huîtres creuses fines de Bretagne n° 3. Un gage de qualité et une belle reconnaissance pour ces huîtres élevées et affinées à la pointe du Château depuis 3 générations.

Félicitations à ces trois Logonnais qui, par leur talent et leur travail, portent haut les couleurs de la commune.

Une provocation ?

Depuis maintenant plusieurs années, les Papys Nicheurs avec l'aide de la Municipalité, fabriquent des nichoirs pour les mésanges bleues. L'intérêt de construire ces nids est de combattre la prolifération des chenilles processionnaires, plat favori de nos petites mésanges.

Mais voilà que, par provocation certainement, les fameuses chenilles sont venues faire leur nid dans le pin qui jouxte la mairie. Nos papys ne vont pas se laisser impressionner ! Aussitôt ce nid repéré, ils ont installé un nichoir à proximité.

Cependant, compte tenu de l'emplacement et du risque pour les passants et les chiens et chats, les services techniques vont détruire ce nid.



Il ne fera plus cocodi cocoda



Le coq du clocher de Logonna Daoulas n'a pas supporté la succession des tempêtes de cet hiver. Il s'est retrouvé en fâcheuse posture tout en haut du clocher risquant de tomber sur la tête des passants à tout moment. Pour sauver notre coq, une seule solution : envoyer des cordistes le récupérer, ce qui a été fait avec succès.

Et maintenant, que faire ? Réparer ce coq ? Installer un nouveau coq ? Et pourquoi pas une poule ? Toutes les propositions sont les bienvenues.

Mauvaise surprise au stade

D'après notre jeune spécialiste, ce ne sont pas des traces de dinosaures ni de rhinocéros laineux, mais bien de sangliers passionnés de foot. L'histoire ne dit pas qui a gagné le match.

Les agents des services techniques ont pu réparer les dégâts, il faut désormais attendre que ça pousse.



Programme de travaux de voirie 2025

Dans le cadre de la politique d'entretien et de renforcement des infrastructures, les voiries des hameaux de Roudourou, Gouelet-Ker, Kernisi, Porsisquin ainsi que l'allée des Marronniers et la route du Menhir feront l'objet d'une intervention en 2025 pour une dépense prévisionnelle de 155 000€.

La voie, au droit du nouveau tiers-lieu, sera également rénovée pour intégrer le nouvel accès à ce bâtiment, côté rue de Park Braz.

L'ensemble de ces travaux est programmé, à ce jour, avant la fin du mois de juillet.

Projet d'agrandissement du parking du centre nautique de Moulin mer

La commune étudie actuellement un projet d'agrandissement du parking du centre nautique, en lien avec les services techniques de la communauté d'agglomération. Ce projet vise à agrandir l'aire actuelle pour supprimer le stationnement anarchique dans cette zone. Les travaux correspondants pourraient être réalisés à partir du second semestre.



La sécurisation du carrefour de Sainte-Marguerite se termine

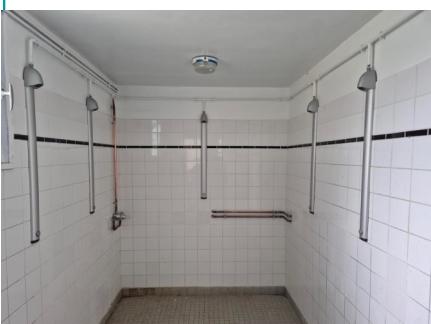
Après avoir sécurisé l'arrêt de car, éclairé celui-ci, mis en place un miroir pour améliorer la visibilité, les bandes de résine pépite ont été réalisées par les services techniques.

Une limitation de vitesse à 50 km/h thermocollable viendra compléter la signalisation sur la chaussée.

Travaux au stade de Beg Avel

Pour pratiquer leur passion, les joueurs du FAR disposent de cinq terrains dont deux à Logonna-Daoulas.

Les équipements nécessitent un entretien régulier pour une bonne disponibilité. C'est dans ce cadre que deux buts escamotables ont été remplacés.



Il en est de même pour les douches qui dataient d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître.

Les travaux vont se poursuivre avec le remplacement d'une partie de l'éclairage du terrain B ainsi que la mise en place de pare-ballons.

Robot de tonte

Depuis maintenant plus de deux ans, la tonte des deux terrains de foot de Logonna-Daoulas est réalisée par un robot.

La mise au point s'est avérée assez laborieuse, mais avec la persévérance des services techniques, l'accompagnement du fournisseur et les évolutions apportées par le fabricant, le robot fait désormais le job.

Bien évidemment, pour un bon fonctionnement, il ne faut rien laisser traîner sur l'aire de tonte.



Un projet de recherche sur la spartine en rade de Brest

Le 21 janvier 2025, la spartine était au centre de discussions entre chercheurs, animatrices des sites Natura 2000 de la Rade de Brest et de la rivière de l'Elorn, spécialiste du Conservatoire Botanique National de Brest et élus des communes de Logonna-Daoulas et du Faou.

Dans les années à venir et dans le cadre d'un programme de recherche appelé « Living Lab Ponant », plusieurs stages d'étudiants et des projets de recherche

seront consacrés à mieux connaître cette espèce arrivée dans les années 50 par le transport maritime et qui a envahi plus de 60% des prés salés de la rade de Brest.



Une première sortie sur le terrain était organisée par les coordinateurs du Living Lab Ponant et le Parc naturel régional d'Armorique à la pointe du Bendy. En effet, le Parc est engagé depuis de nombreuses années dans des actions de lutte contre la spartine, via notamment la pose de bâches ou de l'étrépage. Les bâches installées à la pointe du Bendy en 2021 pour priver la spartine de son accès à la lumière et empêcher son extension, devraient être retirées dans le courant de l'année. Par la suite, le groupe s'est rendu à l'anse du Roz pour y observer une zone où la spartine a été laissée en libre évolution.

Les discussions ont porté sur les connaissances à acquérir pour restaurer les milieux colonisés et préserver la biodiversité, notamment le Limonium humile, espèce d'intérêt communautaire dont la rade représente la dernière station à l'échelle nationale. Les chercheurs de l'Université de Bretagne Occidentale et de l'Institut Universitaire Européen de la Mer impliqués dans ce projet s'attacheront donc à savoir comment la spartine pourrait évoluer en rade de Brest dans les prochaines années, à mieux comprendre son impact sur la biodiversité et sur le relief. En travaillant en collaboration étroite avec les gestionnaires d'espaces naturels, ils chercheront à proposer de nouvelles mesures de gestion et à identifier des solutions fondées sur la nature.

Histoire de sangliers

La prolifération des sangliers sur la commune de Logonna préoccupe à la fois la population, mais également les chasseurs. Ce sont plusieurs signalements qui arrivent en mairie chaque semaine et le scénario est toujours à peu près le même : pelouse retournée pendant la nuit, terrain de sport saccagé, et heureusement, nous n'avons pas eu pour le moment d'accident à déplorer.

Les sangliers sont arrivés il y a 3 ou 4 ans par l'est de la commune. Ils se sont reproduits sur le secteur de Goasven, Sainte-Marguerite et arrivent désormais tout au bout de notre presqu'île.



Cet animal omnivore est essentiellement végétarien, il adore le maïs, ne dédaigne pas les protéines animales dont il a besoin et ainsi, il fouille la terre à la recherche de vers, de larves, notamment de tipules souvent présentes dans les pelouses au grand dam des propriétaires. Une laie fait une, voire deux portées par an si le garde-manger est bien rempli. Chaque portée compte en moyenne 6 à 7 marcassins.

La chasse à Logonna est une affaire délicate. Animal nocturne, le jour, il se loge dans les friches, les ronciers, souvent très proches des habitations ou des voies de circulation.

La principale préoccupation des chasseurs est la sécurité. Logonna, par son habitat dispersé, ses routes, ses chemins de rando et autres sentiers côtiers, fait qu'il est difficile à tirer.

Jusqu'au 31 mars, des battues sont mises en place par les chasseurs de la commune. Après cette date, les interventions sont possibles, sous la direction du lieutenant de louveterie assermenté et sous les ordres du préfet. En parallèle, des protections peuvent être mises en place, grillages, clôtures électriques ...

Le phénomène devant s'accentuer dans les années à venir, une coopération sera nécessaire entre élus et chasseurs avec l'adhésion de la population.

AIRE DE COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

La Communauté d'agglomération du pays de Landerneau Daoulas (CAPLD) va mettre en place une aire de compostage de proximité place du Marché. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la loi AGEC qui demande aux collectivités de trouver des solutions pour le tri et la valorisation des biodéchets.

Les habitants pourront y déposer leurs biodéchets (épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, etc.) afin qu'ils soient transformés en compost. Le compostage de proximité est une solution pour ceux qui n'ont pas de jardin ou ne souhaitent pas composter individuellement.



L'aire de compostage se composera de trois composteurs en bois : un pour le dépôt des biodéchets, un second pour la maturation et le troisième pour la réserve de broyat.

Les usagers pourront déposer leurs biodéchets, les recouvrir de broyat et valoriser ainsi un déchet qui deviendra une ressource. Le compost obtenu est riche en matière organique et réutilisable pour les plantations ou le potager.

**Si vous êtes intéressés,
rendez-vous au pied de l'aire de compostage
le 11/04/2025 à 18h00.**

OPÉRATION BROYAGE

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas organise des opérations de broyage en déchèteries (Daoulas et Plouédern).

Dernier rendez-vous à Daoulas, le samedi 8 mars de 10h à 12h. Les habitants et habitantes sont invités à venir broyer leurs déchets et repartir avec du broyat et des conseils pour l'utiliser au jardin.

CINÉMA « Suzanne jour après jour »

Projection intergénérationnelle

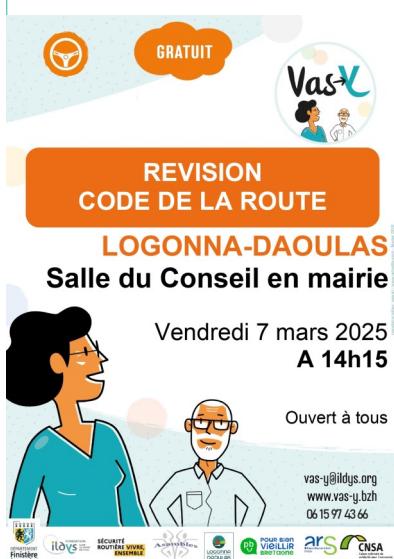
Un film documentaire réalisé par Stéphane Manchematin et Serge Steyer et produit par Les Films de la Pluie en 2023.

Ce documentaire éblouissant et plein de douceur a remporté des prix et a été sélectionné par plusieurs festivals.

« On verra bien ! » Suzanne prend la vie comme elle vient, avec calme et sérénité. Elle vit seule dans la ferme qui l'a vue naître en 1930, en lisière d'une forêt des Hautes-Vosges. La maison n'est raccordée ni à l'eau ni à l'électricité. Au gré des saisons, Suzanne cultive son potager, prépare ses conserves, lit la presse, marche dans la montagne, accueille les visiteurs de passage. Elle savoure en riant tous les petits plaisirs de la vie, s'amusant d'incarner cette sobriété heureuse à laquelle aspirent ses contemporains.

Projection suivie d'un échange autour d'un goûter offert par la Municipalité. Venez nombreux à ce moment partagé. Un transport pourra être mis en place sur simple demande auprès de la Mairie : 02 98 20 60 98

Mardi 1er avril à 14h30 à la salle Kejadenn



CODE DE LA ROUTE

L'association ASAMBLES s'associe au dispositif de prévention pour les Seniors "Vas-Y !", qui dépend de la Fondation Ildys, et organisent un atelier de révision du Code de la Route à l'attention des personnes retraitées. Un ergothérapeute et un moniteur d'auto-école seront présents.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'y inscrire :
vas-y@ildys.org /www.vas-y.bzh / 06 15 97 43 66

Salle du Conseil Municipal de la Mairie
Vendredi 7 mars de 14h15 à 17h environ

VIE ÉCONOMIQUE

MAU'BILLIG, nouvelle commerçante ambulante sur le marché !

Mau'Billig, c'est la crêperie ambulante de Maureen Caulié, jeune femme pleine d'entrain passionnée depuis toujours de cuisine, des saveurs. Elle propose des crêpes sucrées et salées à emporter, fabriquées à partir de produits locaux et principalement biologiques et concocte des recettes adaptées aux saisons. A compter du 7 mars, elle sera présente tous les samedis matins sur le marché. Vous pouvez également commander à l'avance des paquets de 6 crêpes. Mau'Billig anime également des événements privés.

Contact : mau.billig@gmail.com / 07 68 91 49 35



RIBIN'AD

Depuis le 24 février, le service de transport à la demande vous permet de vous rendre à Daoulas depuis 12 points d'arrêt de prise en charge répartis sur la commune de Logonna-Daoulas.

Pour cela, le fonctionnement est simple : j'appelle, je réserve, je voyage...

- J'appelle

Pour une première utilisation du service, pensez à vous inscrire auprès de notre centrale : 02 98 83 73 83. Si vous êtes une Personne à Mobilité Réduite, précisez-le lors de votre inscription. Les inscriptions sont possibles du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30. Et l'inscription est gratuite !

- Je réserve

Consultez le Guide Ribin'AD pour vérifier les horaires et votre arrêt. Vous pourrez réserver votre trajet au plus tôt 15 jours avant le déplacement et au plus tard la veille avant 16h :

- Par appel : 02 98 83 73 83
 - SMS : 06 81 28 74 41
 - ou mail : ribinad@elorn-busetcars.fr

Réservation du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30. En cas de déplacement un samedi, dimanche ou lundi, réservez le vendredi précédent avant 16h.

- Je voyage

La centrale de réservation vous recontacte par appel ou SMS pour valider l'horaire de prise en charge à l'arrêt convenu. Suivant le nombre de voyageurs, vous monterez à bord d'un véhicule de 8 ou 37 places. Vous réglerez et/ou validerez votre titre de transport auprès du conducteur.

Bon voyage !

TARIFS

La très très bonne nouvelle, c'est que Ribin'AD est GRATUIT jusqu'au 31 mars 2025 !

Bon évidemment, en cas de correspondance avec la ligne BreizhGo 939 entre Daoulas et Landerneau, vous devrez tout de même vous acquitter du billet BreizhGo à 2,50€ le trajet.

Après le 31 mars 2025, le tarif du trajet Ribin'AD est fixé à 1,40€ par voyage, soit 2,80€ l'aller-retour. Pensez au paiement en espèces uniquement. Des carnets 10 tickets à 12€ sont également disponibles à la vente auprès des conducteurs ou auprès de dépositaires.

Retrouvez toutes les informations ainsi que le guide pratique sur le site de la CAPLD : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad/>

La commune et ses associations

Ce mois-ci, zoom sur l'association Kalon Sterenn



Rejoignez-nous !

kalonsterenn@gmail.com

[Kalon Sterenn](#)

[@kalonsterenn](#)

KALON STERENN est une association créée par **Valérie QUILLET, Mélanie KERMAREC-MOURLAAS et Aurélie GEBEL**, 3 mamans bretonnes, rencontrées sur les terrains de handball, pour encourager leurs garçons.

Elle a pour but de récolter des fonds pour participer au **TREK'IN GAZELLES 2026**, évènement sportif et solidaire; mais aussi, de soutenir l'association **Des Étoiles dans la Mer** qui œuvre à sensibiliser, soutenir les familles et financer la recherche médicale sur le glioblastome, une tumeur cérébrale agressive et incurable.



Qui sommes-nous ?

Valérie, 38 ans : « Enfant, j'ai fait une promesse à un Finisher du Paris Dakar 89, moi aussi j'irai me challenger dans le désert ! J'embarque non pas en 4x4, mais bien avec les chaussures de rando.

Mélanie, 45 ans : « Ma sœur Chris, a rejoint les étoiles à l'été 2024 à cause d'une tumeur cérébrale. Alors j'aime me dire que tant que je peux bouger, aimer, sourire, vivre, rire et faire des Rencontres je le ferai pour elle, pour nous. »

Aurélie, 40 ans : « Dès que Valérie m'a parlé de ce projet, je n'ai pas réfléchi, j'ai tout de suite dit oui avec la furieuse envie de me dépasser au travers d'un défi sportif et devenir "Cleanwalkeuse du désert. »



Qu'est-ce que c'est ?

Le Trek'In Gazelles c'est une **course d'orientation** dans le désert marocain par équipe de **trois femmes**.

C'est une marche solidaire où pour chaque balise pointée, 5€ sera reversé au **Secours Populaire**.

C'est un défi **100% écoresponsable** puisque les gazelles ramassent les déchets pendant le trek, déchets qui sont ensuite **incinérés sur place**.

C'est aussi une caravane de sensibilisation environnementale grâce au travail réalisé sur place par l'association **Cœur de gazelles**.



Objectif

Financer la recherche en aidant des projets essentiels pour mieux comprendre, traiter et, un jour, vaincre le glioblastome.

Accompagner les familles

Quand une personne est atteinte de glioblastome, c'est toute sa famille qui est touchée. **Des étoiles dans la mer** est là pour écouter les familles et ne pas les laisser seules face à cette épreuve.

Sensibiliser l'opinion publique

Pour que des avancées significatives concernant le traitement du glioblastome voit le jour, il faut que des budgets plus importants soient alloués à la recherche. Plus l'opinion publique sera sensibilisée sur le sujet du glioblastome plus la pression sera forte sur les pouvoirs publics pour accorder des crédits de recherche.



La participation au **Trek'In Gazelles** est un **gros budget**. Aussi, les trois gazelles mettent en place des événements pour financer leur inscription à ce défi, mais également, pour reverser de l'argent à **Des Étoiles dans la mer**. N'hésitez pas à les rejoindre sur les réseaux sociaux afin de suivre l'actualité de **Kalon Sterenn** !

SAVE THE DATE : 25 mai 2025

En mai, mois de la sensibilisation contre les tumeurs du cerveau, **bloquez vos agendas !**
Un évènement aura lieu sur la commune.

CENTRE NAUTIQUE DE MOULIN-MER

Stages des vacances de printemps du 14 au 18 avril

Un panel d'activités pour découvrir, se divertir, se former et se perfectionner !

- **Des stages de 5 demi-journées** en Moussaillons dès 5 ans, multi activités (voile - pagaines) 8-12 ans, Catamaran kl 10-14 ans, planche à voile + 10 ans

À partir de 170 € (hors licence)

Le partenariat Mairie de Logonna-Daoulas & Centre de Moulin-Mer visant à soutenir les jeunes de la commune, permet toujours aux résidents de moins de 18 ans de bénéficier d'une réduction de 30 % sur les stages de voile des vacances de printemps. A partir du 1er juin 2025, la commune subventionnera, à hauteur de 50 %, toutes les activités de voile proposées par le centre nautique pour les jeunes de moins de 18 ans. N'hésitez-pas à réserver dès maintenant !

Pour en profiter, il suffit de présenter un justificatif de domicile lors de l'inscription, qui se fait exclusivement par téléphone ou sur place au comptoir.

Et pour les non-résidents, un module de réservation est disponible en ligne sur notre site www.moulin-mer.fr. D'autres remises y sont accessibles.

Renseignements et inscriptions auprès de Gwenaëlle : 02 98 20 75 00

Sentir le vent, embrasser les vagues, créer des souvenirs seul ou en groupe !

Locations nautiques

En famille, seul ou entre amis, naviguez sur l'embarcation de votre choix : kayak de mer – catamaran – paddle – planche à voile (combinaisons et gilets fournis).

À partir de 14.50 €

Cours particuliers

Vous voulez apprendre à naviguer ? Pourquoi ne pas prendre des cours particuliers ?

Les horaires sont à la carte, si la météo ne vous convient pas, vous pouvez déplacer votre cours.

À partir de 65 €

Découvrez toutes nos offres sur www.moulin-mer.fr



Exposition d'Erwan GUILLE

Erwan Guille est un artiste amateur, passionné de cinéma. Ses productions sont des tableaux-affiches dont la thématique est le cinéma. Il pratique le collage en particulier. Des livres de cinéma, affiches de film ou portraits de comédiens et acteurs, il réalise ses propres tableaux.

Erwan Guille expose dans des salons, à Landerneau et dernièrement au cinéma les Studios à Brest.

Salle du conseil municipal du 10 mars au 27 avril
Aux heures d'ouverture de la mairie.



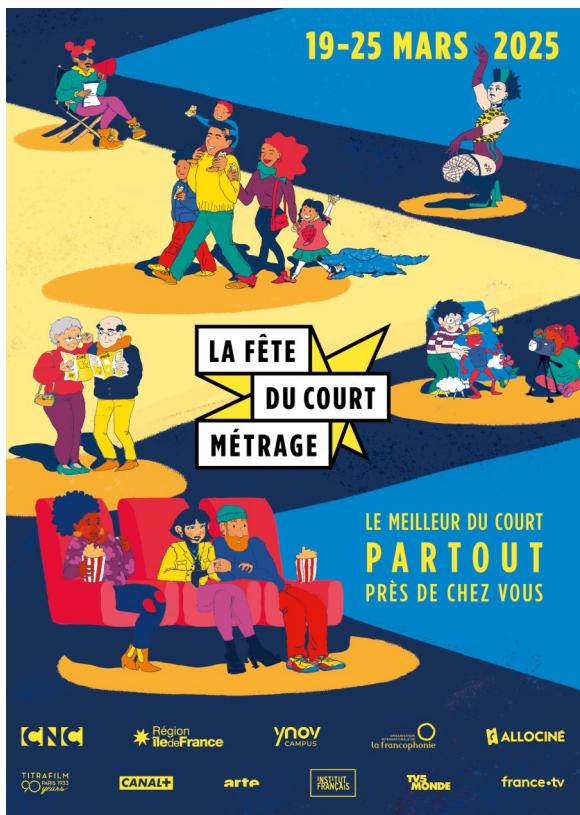
Logonna-Daoulas en direct !

Radio Transistoc'h, radio locale du Faou, s'invite dans notre commune pour son direct. Des élus, membres d'association, acteurs du tissu économique, touristique participeront à cette émission en direct depuis la salle Kéjadenn.

Nous invitons le public à venir nombreux pour écouter et /ou participer à ce moment privilégié pour parler de notre commune.

Vendredi 7 mars de 12h à 13h à la salle Kejadenn

« LA FÊTE DU COURT »



Manifestation annuelle, La Fête du Court Métrage est née de la volonté de mieux faire connaître le court métrage au plus grand nombre.

Pendant une semaine, cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés, explorent la magie du court, partout en France et à l'international, à l'occasion de cette grande fête gratuite et ouverte à toutes et tous.

A Logonna, deux lieux, trois projections portées par deux associations : **La Biblio et La Moulinette**.

Vendredi 21 mars - 20h30 - Salle Kejadenn

Sept courts-métrages pour ados et adultes sur le thème de la famille (Projection organisée par La Biblio)

Samedi 22 mars - 18h - La Moulinette

"On ne choisit pas sa famille" (à partir de 15 ans)

Soirée cinéma et apéro

Dimanche 23 mars - La Moulinette

10h30 "Sous le ciel sur la terre" (à partir de 3 ans)

15h "Bien dans ma peau" (à partir de 10 ans)

Réservations : lamoulinette@etik.com

Contacts : bibliotheque.logonnadaoulas@gmail.com / lamoulinette@etik.com

Samedi 8 mars

18h45 Restitution dansée suite à un stage
20h Concert pop rock

Pop'réCiproCK



Rencontre et complicité entre un musicien et une chanteuse à la voix de feu, autour de l'univers de la pop music et du rock.

Des grands hits revisités

Aretha Franklyn à Elton John, les Beatles, Shocking Blue, Creedence Clearwater Revival et bien d'autres encore...

Un concert tonique et revitalisant, porté par le son, la rythmique et l'énergie de la chanteuse.



Entrée 8 € - Buvette Restauration

Rappelle-toi !

La chanteuse Cristine Mérienne accompagnée du musicien Hervé Lesvenan se présentent à la salle Kéjadenn le samedi 22 mars à 20h.

Cristine Mérienne et Hervé Lesvenan, tous deux finistériens, revisitent le répertoire de Barbara, Bertolt Brecht, Jacques Prévert et d'autres artistes.

Cristine Mérienne est une chanteuse, compositrice et musicienne. Diplômée du conservatoire de musique, elle a produit plusieurs albums et se produit dans divers pays. Elle écrit également pour le jeune public et joue de la harpe depuis l'âge de huit ans.

« Rappelle-toi Barbara » est un concert bilingue, franco-allemand, sur ces artistes qui parlent de guerre et prônent la paix.

Samedi 22 mars à 20h à la salle Kejadenn

Entrée libre

Le duo Pop'réCipRrok

La Chanteuse Carine et le claviériste revisitent les grands standards Pop et Rock tels Les Beatles, Aretha Franklin...

Une soirée rythmée et pleine d'énergie en perspective !

L'association des parents d'élèves tiendra la buvette et proposera une petite restauration pour agrémenter cette soirée.

Samedi 8 mars à 20h à la salle Kejadenn

Entrée : 8 euros

Collectif Harp

Cristine Mérienne & Hervé Lesvenan

rappelle-toi !

Barbara, Brecht, Prévert...

Salle KEJADENN - LOGONNA- DAOULAS

22 MARS / 20h

Entrée libre

photo T. Clamorgan



**LOGONNA
DAOULAS**

Mairie de Logonna-Daoulas

21 Rue Ar Mor

29460 Logonna-Daoulas

Téléphone : 02 98 20 60 98

Courrier : mairie.logonnadaoulas@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 / 17h

Mardi, jeudi et vendredi : 8h / 12h - 13h30 / 17h

Mercredi : 8h30 / 12h

Samedi : 9h / 12h (le premier samedi du mois)